

**39, Avenue de la Libération – 6791 ATHUS**

**Recrutement d’un(e) assistant(e) social(e) en maison de repos à mi-temps à titre contractuel (h/f) – niveau B1 – pour le cpas d’Aubange**

**et constitution d’une réserve de recrutement**

**Fonction**

* Conformément à la loi du 8 juillet 1976, le travailleur social a pour mission d’aider les personnes et les familles à surmonter ou à améliorer les situations critiques dans lesquelles elles se trouvent.
* il procède, notamment, aux enquêtes préparatoires aux décisions à prendre ;
* il assure « la guidance sociale des intéressés ».
* Selon les critères établis par l’Autorité compétente, il gère la liste d’attente et propose les entrées le tout en concertation avec la Direction.
* Le travailleur social veille à l’accueil et au bien-être du résident au sein de la maison
* Le travailleur social assure le suivi social des résidents
* Le travailleur social assure une fonction de représentation de la maison
* Se montrer diplomate avec les personnes lentes, nerveuses, compliquées, qui comprennent difficilement...
* Gérer les dossiers en respectant la procédure.
* …

**Conditions de recrutement**

* être belge ou citoyen de l’Union Européenne ou citoyen de l’Espace Economique Européen. Les candidats hors espace économique européen doivent être porteur d’un permis de séjour ou de travail ;
* être titulaire d’un diplôme d’Assistant(e) social(e) de type bachelier. En cas de diplôme(s) étranger(s), fournir l’équivalence ;
* jouir de ses droits civils et politiques ;
* être d’une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
* avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
* avoir satisfait aux obligations des lois sur la milice pour les candidats masculins en âge de les justifier ;
* Une ancienneté de 6 mois en Maison de Repos (MR) ou en Maison de Repos et de Soins (MRS) constitue un atout.
* satisfaire à l’examen de recrutement prescrit consistant en deux épreuves (article 42 du statut administratif de la commune applicable au CPAS Aubange) :

Dès après le recrutement, il sera procédé à la constitution d’une réserve de recrutement valable pendant 2 ans et reprenant tous les candidats ayant satisfait aux examens mais non retenus dans un premier temps.

**Conditions de travail**

**Régime de travail** 19 heures/semaine, mi-temps

**Contrat** CDD en vue d’un CDI

**Salaire** Barème B1 : min 18.026,82 € max 25.011,57 € annuel brut non indexé avec des augmentations en fonction de l’ancienneté dans le service

**Avantages** - Chèques-repas

* + Pécule de vacances
  + Allocation de fin d’année

**Modalités de contact**

* A adresser sous pli recommandé au CPAS d’Aubange

Avenue de la Libération, 39 à 6791 ATHUS

ou

* A déposer contre accusé de réception au service du personnel du CPAS d’Aubange

Avenue de la Libération, 39 à 6791 ATHUS

ou

* A envoyer par mail (seuls la lettre de motivation et le CV peuvent être transmis de cette manière) au service du personnel du CPAS d’Aubange (un accusé de réception sera renvoyé)

[lefortg@aubange.be](mailto:lefortg@aubange.be)

Les documents à annexer à l’acte de candidature sont les suivants :

* lettre de motivation ;
* curriculum vitae ;
* copie du diplôme requis ou de l’équivalence ;
* copie du permis de séjour ou de travail, le cas échéant ;
* extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois ;
* justificatif(s) ou attestation(s) d’expérience professionnelle, le cas échéant ;

Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d’office.

Les candidatures doivent être rentrées pour le **18 août 2016** au plus tard, le cachet de la poste ou la date de l’accusé de réception faisant foi.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

* Auprès de Monsieur le Directeur Général (🕿 063/37.20.01)
* Auprès du Service du Personnel (🕿 063/37.20.11)

L’avis de recrutement complet se trouve sur le site de la commune d’Aubange : www.aubange.be